



Compte rendu de la réunion du 12 Juin 2018

Présents : Mmes BOUDOT, DUSSAUSSOIS, HOCHARD, LEUTHREAU, SEGUIN ; MM. BLICK, BODSON, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER, THEVENIN, COLOMBIER.

Absente excusée : Mmes BROCOQ, MM BRIQUET (pouvoir à M. BLICK).

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 12 Juin 2018 : **185 941.20 €**.

Désignation d'une secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Luc SECLIER est désigné secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 mai 2018 :

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 2 mai 2018. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

Finances : Acceptation de chèque

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de ses membres d'encaisser les Chèques suivants :

- **50 € de Madame Boudot Sophie** pour la mise à disposition de l'Espace Maillotin le 19 mai 2018.
- **60 € de Monsieur Henriet Stéphane** pour la mise à disposition de l'Espace Maillotin le 17 janvier 2018.
- **339.12 €, 294.12 €, 391.96 €, 186.36 €, 123.59 € soit un total de 1 335.15 €** du Comité des fêtes pour le remboursement d'achats réalisés chez Metro.

Personnel : Remplacement de l'agent d'entretien en charge de l'entretien des bâtiments communaux

Un devis a été demandé à Madame Gondé Isabelle, société ISY MULTI-SERVICES à Mesnil sellières pour 10 h par semaine. Le tarif de la prestation serait de 170 € par semaine. D'autre part, un cv est parvenu à la Mairie. Monsieur le Maire recevra la candidate et se charge d'étudier les deux hypothèses.

Salle des fêtes : Aménagement extérieur et accessibilité PMR : état d'avancement

Le projet a été modifié en fonction des remarques qui avaient été faites lors du précédent conseil municipal. Le nouveau projet a été présenté en réunion et a été validé. Le conseil municipal demande le coût global du projet et la DETR au titre de l'accessibilité des bâtiments publics sera sollicitée.

Remplacement menuiserie mairie : état d'avancement

La teinte des fenêtres a été choisie. Les travaux seront réalisés courant Juillet et début Août. Il est proposé de demander un devis pour la mise en peinture de l'école de musique après la pose des fenêtres.

Convention ANC avec la COVED : choix concernant les modalités de refacturation

Nous sommes dans l'attente de la convention qui doit être transmise par la COVED. Celle-ci nous demande de délibérer sur les modalités de refacturation des prestations.

↳ *Décision ajournée, en attendant de recevoir la convention afin de prendre connaissance des tarifs appliqués.*

14 juillet ; désignation d'un nouveau régisseur, fixation des tarifs, organisation

Il a été décidé de nommer Melle Marine BONNET, comme régisseuse principale et Mr Pascal PACKO, comme régisseur suppléant.

Le conseil municipal a décidé de maintenir le tarif des repas comme suit :

- Adultes Mesnil : 11 €
- Adultes extérieur : 14 €
- Enfants Mesnil (moins de 12 ans) : 0 €
- Enfants extérieur (moins de 12 ans) : 6 €
- Soir extérieur : 4 €

Un planning de présence à la buvette sera diffusé auprès des conseillers.

Indemnités du comptable

Nous avons reçu le relevé des prestations du percepteur. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 100% le taux de son indemnité.

Compte-rendu des réunions de la communauté de communes, des syndicats départementaux et intercommunaux, des commissions communales

COPE de Rouilly-Sacey Syndicat des eaux : Monsieur Jean Luc SARRAZIN nous indique les sujets ayant été évoqués :

- ↳ Un fort pourcentage de fuite sur le réseau,
- ↳ Un bilan financier négatif cette année,
- ↳ Taxe sur la pollution ; Une étude sera lancée pour trouver la meilleure solution pour faire baisser le taux de nitrates
- ↳ Il a été décidé d'appliquer une augmentation d'un centime d'euros par m³, soit 1.29 €/m³. L'abonnement augmentera de 10 centimes d'euros. Cela permettra une augmentation de recette de 866 €.

RPI : Monsieur Florent THEVENIN rend compte du dernier conseil d'écoles.

- ↳ Effectifs prévus pour l'année scolaire 2018-2019 : (en augmentation)
 - 107 élèves à l'école élémentaire,
 - 66 élèves à l'école maternelle
- ↳ Besoin de mobilier pour la maternelle, d'un vidéo projecteur et d'une photocopieuse numérique pour l'élémentaire
- ↳ Un bâtiment modulaire a été installé à l'école maternelle de Rouilly-Sacey afin d'y accueillir les enfants allant au périscolaire (nombre en augmentation).
- ↳ Organisation de la fête des écoles le vendredi 29 juin à Mesnil-sellières.

ADMR : Madame LEUTHREAU rend compte de la dernière assemblée générale à Luyères.

- ↳ L'ADMR intervient auprès de 17 personnes dans la commune,
- ↳ L'association recrute du personnel.
- ↳ Le SSIAD (bureau au 1^{er} étage de la mairie), devrait partir à la maison de santé de Piney en 2020.

Communauté de communes : Monsieur Olivier JACQUINET rend compte des dernières actualités intercommunales

- ↳ **Maison de Santé de Piney** : L'architecte a été retenu, Monsieur Freycenon Bruno sera en charge du projet. Actuellement, il étudie les besoins de chacun, une première esquisse du projet devrait voir le jour début Juillet.
- ↳ Des travaux d'isolation et de chauffage sont en cours de réalisation à la **gendarmerie de Piney**.
- ↳ Les travaux de la **crèche de Charmont** suivent leurs cours.

Questions et communications diverses

Parcelles AC 18 et 21 dite « la grange à Colette » suite à donner :

Une rencontre a eu lieu avec Mr RENARD, Mr et Mme JACQUOT. A l'issue de cette réunion, il a été convenu ce qui suit :

- Mr Didier RENARD se porterait acquéreur d'une surface d'environ 800 m².
- Mr et Mme JACQUOT se porteraient acquéreur d'une surface d'environ 300 m² sous réserves que la maison soit supprimée.
- Une surface restante de 1187 m² portant la grange resterait à la charge de la commune.

Les frais notariés et de bornage seraient partagés au prorata des surfaces transférées.

Le coût résiduel serait de 47 000 € pour la commune. Cette acquisition permettrait de pouvoir stocker du matériel appartenant à la commune, aux associations et une partie pourrait être louée à M. Didier RENARD.

↳ **Ce projet a été adopté à la majorité des membres présents (3 abstentions).**

Terrain multisport : La commission patrimoine se réunira pour travailler sur ce projet (dimensionnement, emplacement, accès aux réseaux, ...). Des soutiens publics conséquents seront possibles en 2019.

↳ **Le conseil municipal émet un avis favorable au projet.**

Travaux dans la Chaussée : Le conseil municipal décide à l'unanimité de ses membres de solliciter la DETR et la Région au titre de l'aménagement des entrées de village.

Avis sur la demande de l'association ADRAST pour prendre un arrêté permanent portant interdiction d'accès aux transports de marchandises de plus de 26 tonnes sur la RD960 :

L'association demande à la commune de prendre cet arrêté. Aujourd'hui, la commune de Lesmont l'a pris et a reçu une mise en demeure de la préfecture, dans le cadre du contrôle de légalité, leur demandant de bien vouloir retirer l'arrêté susmentionné. Il nous a été demandé si un arrêté en ce sens avait été pris. Le conseil municipal ne souhaite pas prendre position pour le moment à ce sujet.

Présence des gens du voyage sur la commune : Il est rappelé les circonstances de leur arrivée et la gestion de leur présence durant une semaine. Plusieurs conseillers regrettent le déficit de communication constaté. Une information plus précise et rapide aurait permis de relayer les bonnes données et « calmer » les propos tenus sur les réseaux sociaux. M. le maire prend bonne note de ce constat et s'engage à mieux diffuser l'information lors des prochains événements qui se produiront sur la commune.

Fleurissement : La visite du jury communal est programmée. Un planning pour l'arrosage des fleurs et massifs sera diffusé auprès des conseillers durant l'absence de M. PACKO.

Séance levée à 23 heures

Prochaine réunion :

- **Conseil municipal le mardi 11 septembre à 20h**